

# COACHING DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES  
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
ET DE SERVICES SOCIAUX

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOS COMPÉTENCES ET  
L'ACCROISSEMENT DE VOTRE EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

UN SERVICE PROFESSIONNEL OFFERT EN PARTENARIAT AUX GESTIONNAIRES  
ET AUX ORGANISATIONS

## Nature du service de coaching

L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) vous propose, par l'intermédiaire de son Service de formation et de développement des compétences en gestion, un coaching de développement de compétences et de la carrière. Il s'agit d'un service destiné à vous aider à développer vos compétences de gestion en lien étroit avec vos mandats, vos responsabilités ou encore votre carrière. **Ce service-conseil personnalisé est axé principalement sur le développement de votre potentiel et de vos compétences de gestion.**

## Activités de coaching

Le **coaching** est une démarche personnalisée favorisant des apprentissages et le développement de compétences en gestion dans l'action. Deux types de service de coaching sont offerts : le coaching de gestion et le coaching de développement.

Le **coaching de gestion** vise l'acquisition et l'augmentation de ses capacités à intervenir pour maîtriser diverses situations de gestion telles que :

- l'amélioration d'une situation professionnelle;
- l'intégration d'une nouvelle fonction de gestion;
- la préparation d'une démarche de gestion d'un changement organisationnel;

Le **coaching de développement** poursuit un objectif d'apprentissage et de savoir-faire ou de savoir-être dans une perspective de développement professionnel et de gestion de la carrière. On y recourt habituellement dans des situations de :

- développement d'une compétence particulière en gestion (communication interpersonnelle, gestion de conflits, habiletés politiques, etc.).
- développement de la relève et du leadership.

## Démarche d'une activité de coaching

La démarche consiste en une série de rencontres individuelles avec un conseiller professionnel qui intervient à titre de coach. Ces rencontres ont lieu de façon périodique et s'échelonnent sur plusieurs semaines.

La première rencontre permet de déterminer l'objectif poursuivi et le résultat escompté, de convenir des moyens pour évaluer les progrès réalisés et de s'entendre sur la durée du processus et la fréquence des rencontres. Les rencontres subséquentes visent, pour leur part, à valider et à recevoir de la rétroaction sur les actions et les expérimentations entreprises par le gestionnaire dans son travail en fonction du coaching reçu.

## Modalités et durée d'une activité de coaching ?

La durée et les modalités d'une activité de coaching diffèrent d'une situation à une autre. Ainsi, selon les besoins et les objectifs fixés que ce soit pour un coaching de développement ou un coaching de gestion, il faut prévoir **environ 12 à 15 heures de consultation**.

Les modalités d'actualisation de la relation de coaching varient également en fonction des besoins et des situations particulières des individus. Les rencontres en personne, les entretiens téléphoniques ou la vidéoconférence, la correspondance par courriel, etc. sont autant de moyens de communication que le coach et le gestionnaire peuvent utiliser.

## Coaching : les avantages

- Expérimenter de nouveaux comportements et trouver par vous-même des solutions aux problèmes;
- Prendre du recul pour réfléchir sur vos actions et recevoir une rétroaction sur celles-ci ;
- Établir des objectifs et des priorités de développement de compétences et de carrière;
- Réaliser votre potentiel d'apprentissage dans l'action;
- Optimiser votre performance en tant que gestionnaire ;
- Accroître votre sentiment d'efficacité et votre satisfaction personnelle.
- Obtenir rapidement des résultats tangibles dans le cadre de vos responsabilités de gestion.

## Notre équipe de professionnels

Les membres de notre équipe de coachs sont des consultants (psychologues, conseillers en orientation) dûment qualifiés et possédant une bonne connaissance du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux.

Les ressources professionnelles sont membres de leur ordre professionnel respectif et sont accréditées par l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

Les champs et domaines d'intervention et d'expertise de nos professionnels sont principalement la sélection, la transition de carrière, la formation et le développement des individus et de l'organisation et les services-conseils en accompagnement.

## Les coûts

- Les honoraires professionnels facturés pour une démarche de coaching de développement de compétences et de carrière sont compétitifs et très avantageux pour les gestionnaires, membres de l'AGESSS.
- Les honoraires professionnels négociés avec les ressources professionnelles au bénéfice de nos membres sont de **100 \$/h + taxes** (prix membre) et de **125 \$/h plus taxes** (prix établissement).

## Pour nous joindre

Pour toute information concernant notre offre de service en matière de coaching de développement ou de gestion, les modalités de réalisation ou la référence d'une ressource professionnelle, veuillez communiquer avec le Service de formation et de développement des compétences en gestion :

**Monique Dumais, M. Ps.**  
Conseillère en développement des ressources humaines et en  
gestion de la carrière  
AGESSS  
Tél. : 450-651-6000 poste 2055  
Sans frais : 1-800-361-6526 poste 2055  
Courriel : [mdumais@agesss.qc.ca](mailto:mdumais@agesss.qc.ca)

**Ahmed Benhadji, Ph.D.**  
Coordonnateur  
AGESSS  
Courriel : [abenhadji@agesss.qc.ca](mailto:abenhadji@agesss.qc.ca)